

225C0987
FR0000051807-FS0487

12 juin 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

TELEPERFORMANCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 juin 2025, la société The Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 6 juin 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TELEPERFORMANCE et détenir individuellement 2 683 027 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 4,48% du capital et 4,37% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TELEPERFORMANCE hors marché.

A cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) n'a franchi indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, aucun seuil et a précisé détenir indirectement 4 060 530 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 6,78% du capital et 6,62% des droits de vote de cette société¹.

¹ Sur la base d'un capital composé de 59 874 365 actions représentant 61 358 755 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.